



## LAGACHE Gérard

21 ans

Né le 25 juin 1938 à Landepereuse

Domicilié à Pontoise (Val-d'Oise)

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume  
Croix de la Valeur militaire avec palme  
Médaille commémorative des opérations  
de sécurité et de maintien  
de l'ordre en Afrique du Nord

**Mort pour la France**

**1959**

Appelé à participer aux opérations de sélection du centre de Vincennes du 19 au 20 mars 1958, Gérard Lagache est affecté le 2 juillet au centre d'instruction du 14<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutistes.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1959, il est nommé au grade de caporal. Le 19 juin, il embarque pour Philippeville. Le 22, le lendemain de son arrivée en Algérie, il est affecté au **14<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutistes**. Le 1<sup>er</sup> septembre, il est promu caporal-chef<sup>1</sup>.

Le 26 septembre 1959 dans l'après-midi, la 3<sup>e</sup> compagnie participe à une opération de maintien de l'ordre dans la région de Chevreuil. Elle est prise à partie par une résistance à la mechta Krarza (sous-quartier d'Ouranna). La section du caporal-chef Lagache s'approche d'un bois où les rebelles se sont repliés. Il lance l'assaut avec son équipe et est tué sur le coup par une rafale de fusil-mitrailleur<sup>2</sup>.

Il repose au cimetière de Pontoise.  
Inscrit sur le monument aux morts de Pontoise.

### Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

*« Chef d'équipe dynamique et plein d'allant, a participé à toutes les opérations de son unité depuis son arrivée en Algérie.*

*Le 26 septembre 1959 à la mechta Krarza - sous-quartier d'Ouranna (zone Ouest-Constantinois) alors que la section de tête de sa compagnie avait été stoppée brutalement, n'a pas hésité à s'élançer à la tête de son équipe sur les positions rebelles, anéantissant le groupe adverse.*

*Au cours de cet assaut a été mortellement blessé d'une rafale de fusil-mitrailleur tirée à bout portant.*

*A toujours constitué un exemple de courage et de sang-froid pour ses camarades<sup>3</sup>. »*

<sup>1</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 58-780-6182.

<sup>2</sup> *Idem*, rapport du lieutenant-colonel Renon, commandant du 14<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutistes sur les circonstances de décès du caporal-chef Gérard Lagache, 28 septembre 1959.

<sup>3</sup> *Idem*, décret du 3 février 1960 publié au JO le 28 février 1960.